

POUR LES SE NUMER DE LA RUE	date d'arrêt	date d'approbation
23 janvier 2013	5 novembre 2013	

Service d'urbanisme 1, rue de la République 73100 St Martin de la Porte Téléphone 04 79 44 52 11 05 télécopie 04 79 44 75 75 urbanisme@stmartin.fr	
---	--

PLAN LOCAL
D'URBANISME

	Num : 4-2 chef lieu - La Porte la Ville	Echelle : 1/2000
--	---	---------------------

modifié le	désignation

Légende

U : zone destinée principalement à l'habitat
Ua : zone destinée principalement à l'habitat dense
UE : zone d'activité économique
Indice "z" : zone concernée par les risques naturels.
AU : zone d'urbanisation future
AUst : zone d'urbanisation future stricte pouvant
s'ouvrir à l'urbanisation par modification du PLU

A : zone agricole pouvant accueillir des constructions
agricoles
Apa : zone agricole stricte

N : zone naturelle.
Nu : bâti isolé
Nh : chalets et hameaux d'alpages
Nd : zone naturelle de dépôts
Na : zone liée à la liaison ferroviaire Lyon Turin
Nl : zone liée à la liaison ferroviaire Lyon Turin
Np : zone naturelle soumise au risque d'inondation
Np : zone naturelle correspondant aux périmètres de
protection du captage
Nca : zone naturelle de carrière

● constructions à préserver ou à valoriser repérées
au titre de l'article L123-1-5 al7 du code de
l'urbanisme

permis de démolir :
le permis de démolir s'applique sur les zones U et Ua
ainsi que ● les constructions repérées par une pastille
orange :

■ espace vert à préserver repéré au titre de
l'article L123-1-5 al7 du code de
l'urbanisme.

■ continuité écologique du territoire

▲ bâtiment d'élevage

